

Nuits de la Citadelle : Edition 2001 (10, 11 et 12 août 2001)

Principe des navettes bus - financement

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur Mathieu, directeur de la SEM Citadelle, a récemment sollicité la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, pour réitérer l'opération navettes bus dans le cadre des nuits de la Citadelle, édition 2001.

Rappel :

Pour les nuits de la Citadelle, édition 2000, 6 bus de moyenne capacité ont assuré gratuitement la desserte du site avant et après le spectacle pour les clients.

La fréquentation enregistrée durant les 3 jours a été de 2 600 voyages et le coût de la prestation a été de 12 000 francs HT.

Financement 2000 : 50% Ville, 50% SEM Citadelle

Rendu qualitatif : service apprécié par la clientèle, a permis de régler les problèmes de stationnement et de circulation précédemment enregistrés.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide :

- Le renouvellement de la desserte par des navettes bus dans le cadre de l'opération culturelle des nuits de la Citadelle 2001

- La prise en charge intégrale par la C.A.G.B de la prestation estimée à 12.000 F HT, la compétence transport étant désormais du seul fait de notre Communauté et cette opération ayant un intérêt touristique et culturel valorisant pour notre agglomération.

La SEM de la Citadelle devra indiquer à ses usagers lors de cette manifestation que c'est la C.A.G.B. qui prend en charge le déplacement.

Pour extrait conforme,

Le Président